

Revue de presse

2^{ème} semestre

2013

Association Havraise d'Accueil des Marins

44 rue Voltaire 76600 Le Havre

lehavre@seamensclub.fr

www.seamensclub.fr

Cruise Europe - 11 septembre 2013

Le Havre celebrates the sea and seafarers

Wednesday, September 11, 2013 - 11:30

Le Havre



Le Havre celebrates the sea and the seafarers
OTAH

The Sea Festival of Le Havre is a traditional event which takes place every year early September, in St François, the historic area of Le Havre which is adjacent to the fishers' port and fish market within walking distance from the Cruise Terminal. The 2013 edition saw an even greater success than usually thanks to the simultaneous presence of three cruise ships on each day: on September 7th, MSC Magnifica, Celebrity Infinity and Thomson Spirit and on September 8th, Celebrity Infinity for the second day, Ocean Princess and Grand Mistral. Thanks to the organization led by the Sea Festival Committee in partnership with the Cruise Department, the passengers and crew members were invited in large numbers to attend this friendly and popular event.

Music bands, exhibitions, marine antiques and flea market, sports events, free museums visits and painting exhibition composed the program. Some highlights were the Saturday night open-air party and fireworks as well as the Sunday Morning mass and sea-blessing procession in the inner-harbor. For the seafarers it was exceptional opportunity to share a fervent moment with the local people. The mass took place in St Joseph, a masterpiece by the great architect Auguste Perret, bathed in light and decorated with marine pavilions marine Le Havre and its community paid tribute to the men of the sea.

In the presence of civil and military maritime authorities, the Deputy Mayor of Le Havre, the Captain of the Grand Mistral, accompanied by a delegation of members of his staff and crew, the Bishop of Le Havre celebrated a very nice office. A young woman, crew member of the Grand Mistral read the second reading and the universal prayer. This moment of the office highlighted the brotherhood between Le Havre, the maritime community and the sailors.

At the end of the celebration, a part of the audience followed on board different ships while officials joined a tug in the outer harbor to conduct the traditional blessing of the sea. Some sailors of the Grand Mistral, and the Captain himself followed the procession onboard a decorated lifeboat. The sun was also of the party and a large crowd attended from the wharf to see the ballet of fishing boats, sailboats, tall ships, tugs and patrol ship of the National Navy.

Radio Télévision Suisse (RTS) - 10 octobre 2013

Emission « Détours », présentée par Madeleine Caboche et Martine Galland

Le Seamen's Club, dans le port du Havre, est un lieu qui accueille les marins le temps d'une courte escale. A la croisée des vies et des chemins, c'est un portail particulier qui invite au voyage

Il se raconte dans les yeux de ces marins venus d'Ukraine, de Roumanie ou des Philippines. L'espace de quelques heures, ils peuvent descendre du "métal" et reprendre pied sur la terre ferme.

Accueillis par Stéphanie, Bruno et Rachid au pied de leur bateau, ces hommes et ces femmes de la mer ont accès à des ordinateurs. Ils peuvent acheter une connexion internet, une Tour Eiffel en porte-clés, du chocolat, une bière, du shampoing... Après des mois en mer, ce lieu représente beaucoup pour Andrei, Yossef et Shina.

Un reportage au Havre signé Anna Martinella.

En podcast :

<http://www.rts.ch/la-1ere/programmes/detours/5242960-detours-du-10-10-2013.html>

Tempête sur l'Hôtel des Gens de Mer

Menace. Le bâtiment pourrait être vendu. Quid des associations abritées.

Les Hôtels des Gens de Mer on en compte huit implantés au Havre et dans plusieurs grands ports français - seront-ils sacrifiés sur l'autel des restrictions budgétaires ? L'État va-t-il faire le choix de faire disparaître une institution ? C'est malheureusement ce qui se profile à plus ou moins long terme. Si la situation apparaît encore ambiguë aujourd'hui, le mouvement engagé semble irréversible. « L'Établissement National des Invalides de la Marine (ENIM) veut céder tous ses actifs », dénonce Germain Bass, directeur de l'hôtel havrais implanté dans le quartier des Halles, au cœur du centre-ville. Pour comprendre les tenants de l'affaire, un rappel historique s'impose. En 1945, la France crée l'Association pour la gestion des institutions sociales maritimes (Agism) investie d'une mission d'intérêt général à savoir l'accueil des marins. Pour mener à bien ses engagements, l'Agism reçoit de l'État par l'intermédiaire de l'ENIM, une aide importante qui se traduit notamment par la mise à disposition des murs pour mettre en place les Maisons des Gens de Mer. L'Agism, pour sa part, exploite le fonds de commerce dont elle est propriétaire.

Menace sur le Seamen's

En 1969, il est décidé de ne plus réserver ces établissements aux seuls marins. Tout en ouvrant au grand public, ils changent de nomination pour devenir Hôtel des Gens de Mer. Un montage pour le moins alambiqué mais qui permettait aux établissements de poursuivre ses



L'avenir de l'hôtel est en jeu

missions sociales. Au Havre, en plus du restaurant et de la centaine de chambre, l'hôtel abrite une quarantaine d'associations, toutes en lien avec le monde maritime. Parmi celles-ci, le Seamen's club, l'Association havraise d'accueil des marins, qui, en plus de bénéficier d'un toit, profite d'une aide logistique et matérielle à savoir un prêt de véhicule et la mise à disposition de personnels. Sans cette aide et sans la perspective d'une solution alternative, l'existence même du Seamen's pourrait être menacée. Une crainte que ses représentants ont voulu partager avec la députée Catherine Troille. La parlementaire a d'ores et déjà adressé un courrier au ministre de la Mer, Frédéric Cuvillier, auquel elle demande la mise en place d'une « redevance de bien-être », obligatoire pour les navires en escale dans les ports de France afin d'assurer un financement durable des structures et moyens d'accueil.

Paris Normandie - 13 décembre 2013

Gens de Mer : Edouard Philippe est déjà monté au créneau

Publié le 13/12/2013 à 21H35

LE HAVRE. Si les problèmes financiers de l'Agism (Association pour la gestion des institutions sociales maritimes) et dans son sillage des Hôtel des Gens de Mer refont surface, les difficultés sont apparues il y a déjà plusieurs mois. En septembre dernier, le député-maire du Havre Edouard Philippe interpellait le ministre des Transports Frédéric Cuvillier sur le sujet. "Le changement de statut de l'Enim semble impliquer la cession des hôtels gérés par l'Agism, il importe, à mon sens, que soit préservée l'accueil des marins dans les places portuaires. Il en va là autant d'une nécessité humaine que de la compétitivité de nos ports ou du respect de nos engagements internationaux".

Face à cette situation, l'élu normand souhaite connaître la position du gouvernement. La réponse du ministre ne sait pas fait attendre. Frédéric Cuvillier a rappelé qu'une réflexion avait été engagée en vue de déterminer la meilleure manière de répondre aux engagements internationaux, s'appuyant notamment sur les commissions portuaires de bien-être mais aussi sur le conseil supérieur des gens de mer. "Ce conseil permettra d'associer l'ensemble de la communauté maritime aux évolutions possibles du dispositif de bien-être des gens de mer".

Le ministre a également demandé au Conseil général de l'environnement et du développement durable une analyse relative à l'Agism dans ce contexte d'adaptation aux évolutions du transport maritime en "lien étroit avec les collectivités concernées". Une promesse qui à ce jour ne semble pas avoir été suivie d'effet. Du moins au Havre où la concertation n' a pas été engagée.

France 3 - 16 décembre 2013

France 3, 19/20 édition Baie de Seine : Reportage sur le seamen's club et la menace de vente de l'hôtel Les Gens de Mer

L'accueil des marins à la peine

Menace. La vente des Hôtels des Gens de Mer plonge dans la tourmente les structures en charge des navigants lors des escales.



C'est une affaire à tiroirs. D'un côté la France a ratifié la convention internationale sur le bien-être des marins dans les ports que la direction des Affaires maritimes doit faire appliquer. Et de l'autre, les Hôtels des Gens de Mer sont sur le point d'être vendus. Ces hôtels constituent l'épine dorsale de l'accueil des navigants. Joël Jouault, vice-président de l'Association pour la gestion des institutions sociales maritimes (Agism) pour le collège salarié, évoque une situation extrêmement difficile. *« En se séparant de ses hôtels, l'Établissement national des invalides de la Marine pose d'importants problèmes, notamment financiers. »*

L'Énim, la protection sociale des marins, a estimé qu'elle n'avait plus vocation à gérer des hôtels. Une décision qui fragilise tout un système. L'Énim, propriétaire des murs, confiait l'exploitation de ses établissements à l'Agism. Dans le respect des engagements de la France pris après guerre, l'Agism



Joël Jouault, vice-président de l'Agism pour le collège salarié

participe depuis à l'accueil des marins, notamment en abritant des associations comme le Seamen's. De Dunkerque à Marseille, l'Agism joue son rôle en employant 120 personnes pour exploiter ses hôtels. Sur ces effectifs, onze collaborateurs sont mis à disposition de l'accueil des marins à Brest, au Havre et à Marseille.

Un système en péril

Au Havre, en plus des locaux, deux salariés de l'Agism assurent

des permanences pour faire vivre le foyer aux côtés des bénévoles de l'Association havraise d'accueil des marins. *« Il se pose aujourd'hui un problème à la fois financier et moral. Si la France a le devoir d'assurer le bien-être des marins français et étrangers en escale, comment cet engagement sera-t-il tenu si les associations qui assumaient cette responsabilité n'ont plus les moyens matériels de vivre ? », s'interroge Joël Jouault. Aujourd'hui, il faut trouver le meilleur compromis entre la réorientation de ces hôtels et les structures d'accueil. »* Les villes portuaires sont particulièrement attachées à l'accueil du marin. À la Porte Océane, les députés Catherine Troallic, PS, et Édouard Philippe, UMP, sont déjà intervenus auprès du ministre des Transports Frédéric Cuvillier pour exprimer leur crainte quant à l'avenir de ce « service ». Sans véritable volonté politique de l'État qui doit trouver les moyens nécessaires (subventions, taxes à l'escale...) pour assurer leur financement, l'avenir des associations semble malheureusement compromis.